

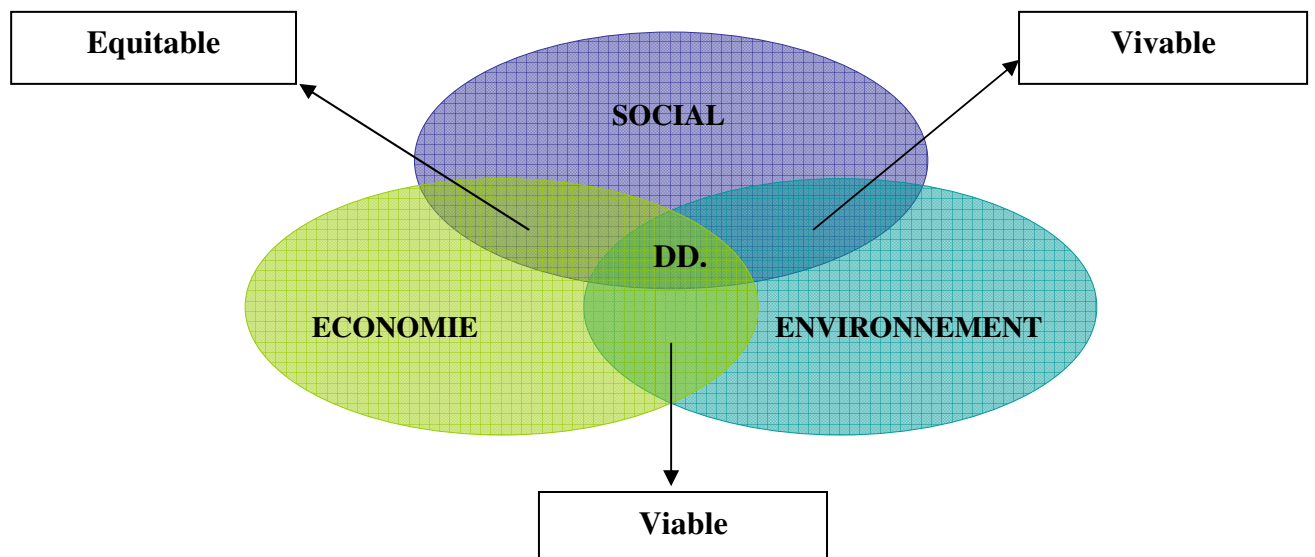
Cet envoi pour donner suite au courriel de Yannick avec qui j'ai le plaisir de companionner et de coécrire au cœur de nos réseaux.

Juste pour rendre compte de quelques idées confrontées à des pratiques et sans prendre le temps de développer.

Quand le développement durable a déboulé dans nos quotidiens associatifs nous avons participé activement aux débats contradictoires auxquels il a donné naissance. Suite à cette période de questionnement nous avons décidé qu'en tant qu'éducateurs à l'environnement :

- nous ne pouvions pas être absents du débat sociétal qui s'installait,
- nous devions nous saisir du DD de manière critique,
- nous pourrions faire émerger les enjeux éducatifs qui découleraient de cette double approche à la fois stratégique et éducative.

Nous avons commencé par une analyse critique des idées sous-tendues par le schéma abondamment diffusé pour la vulgarisation du concept de DD.



A son crédit : des vertus pédagogiques concernant la prise en compte de la complexité, des interrelations, des interdépendances, de la transversalité.

A son débit :

- un flou sur les contenus du social, de l'économie et de l'environnement,
- le caractère d'effet automatique : croiser le social, l'environnement et l'économie aboutit de fait, de manière mécanique à un DD,
- la notion d'équilibre entre les sphères qui relève du fantasme et tourne le dos à la critique sociale.
- ...

Tout en menant cette lecture critique nous nous sommes frottés à des démarches d'accompagnement de démarches de développement durable. Nous en avons vite tiré quelques enseignements :

- Majoritairement les acteurs avec lesquels nous travaillions « attrapèrent » le DD par l'environnement (au sens des « atteintes à » et donc des réparations à assurer) et le

croisaient avec l'économique dans un seul souci d'efficacité, sans que nos modèles de développement soient interrogés. Ainsi sont nés le verdissement de l'administration, la croissance verte, l'économie verte, ...

- La question des enjeux environnementaux était posée mais pas celle du sens. Les principes de responsabilité et de solidarité n'étaient pas posés comme des principes à interroger pour se mettre d'accord sur le « au nom de quoi et pourquoi devons-nous être efficaces ? ». Nous étions dans « comment arriver à vivre à 9 milliards sur une planète espace physique limité ? » et pas dans « comment voulons nous vivre ensemble à 9 ... ? ».
- La participation, la concertation, l'implication, n'étaient pas perçus comme l'élément essentiel pour interroger le DD mais comme une manière de faire valider le DD. Celui-ci n'étant pas défini comme un objet politique.
- ...

Toutes ces observations nous ont amenés :

**A se saisir** du DD par le développement humain et la cohésion sociale (grandir en humanité !)

« Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. »  
(Principe 1 – Déclaration de Rio – 1992)

Le développement humain repose sur la satisfaction des besoins existentiels, matériels et immatériels.

La notion « d'accès à » est à remettre sans cesse sur le métier comme les idées de bien commun et d'intérêt général.

Accès :

- à la santé
- à une nourriture saine
- au logement
- à la mobilité (liberté et autonomie)
- à l'éducation - formation (développement des capacités)
- à la culture (diversité culturelle)
- au débat public (processus de prise de décision, concertation, participation, gouvernance)
- à soi et aux autres (vivre ensemble et respect de la singularité de chacun)
- à la parité H/F
- à un revenu (emploi, solidarités, ...)
- à une nature préservée (biodiversité, écosystèmes, ressources, plaisir, ...)

**A faire** la différence entre « environnement » et « écologie ». Les démarches éducatives sont alors confrontées à un enjeu majeur ; comment accompagner la communauté humaine dans une éducation à, dans, par et pour la nature.

**A initier** des processus permettant d'interroger les principes de responsabilité et de solidarité en amont de l'examen de la mise en œuvre du principe d'efficacité (le recours aux sciences – dures, sociales, humaines - et aux techniques qui interrogent les démarches éducatives sur les processus d'apprentissage).

Le principe de responsabilité car il est temps de passer d'approches centrées exclusivement sur les intérêts de l'Homme à une approche centrée sur les écosystèmes dont les humains ne sont qu'un des éléments. Ceci, sans abandonner la notion de maîtrise de notre devenir commun et sans nier les spécificités de notre espèce, mais en reconsidérant notre place. Les structures créées par les hommes sont à l'image de leurs visions et de leurs représentations du monde. Leurs façons de penser et d'appréhender concrètement, d'une part, le fonctionnement des systèmes socio économiques et d'autre part leurs relations à l'environnement, sont culturelles. Les hommes accordent à la nature une valeur d'usage et banalisent l'idée de sa domination par leur espèce. Ils exploitent les ressources et pensent pouvoir réparer les dégâts causés. Etre en échange avec « la nature » et anticiper, car notre posture devient « attentionnée », s'inscrivent dans le chemin que nous accomplissons pour grandir en humanité.

Les démarches éducatives sont alors confrontées à un enjeu majeur ; comment accompagner la communauté humaine pour arriver à :

- maîtriser le couple « Exploitation » - « Réparation »
- s'engager dans des actions fondées sur le couple « Interrelation » - « Prévention »

Le principe de solidarité car l'économie est une création humaine qui génère des systèmes mobilisant des valeurs et des modes de transfert des biens et des richesses (schéma 1). Ainsi le marché mobilise la valeur de liberté et l'échange monétaire comme mode de transfert, la planification mobilise l'égalité et la redistribution, la réciprocité quant à elle mobilise la fraternité et le don. Le recours à ces systèmes, le fait d'en privilégier certains au détriment d'autres, en fonction des projets conçus par les humains, relève de choix et de prises de décisions.

Les démarches éducatives sont alors confrontées à un enjeu majeur ; comment accompagner la communauté humaine à se saisir d'une analyse critique de l'économie afin qu'elle retrouve sa vocation d'être au service de l'humain lui-même partie intégrante de la biosphère (schéma 2).

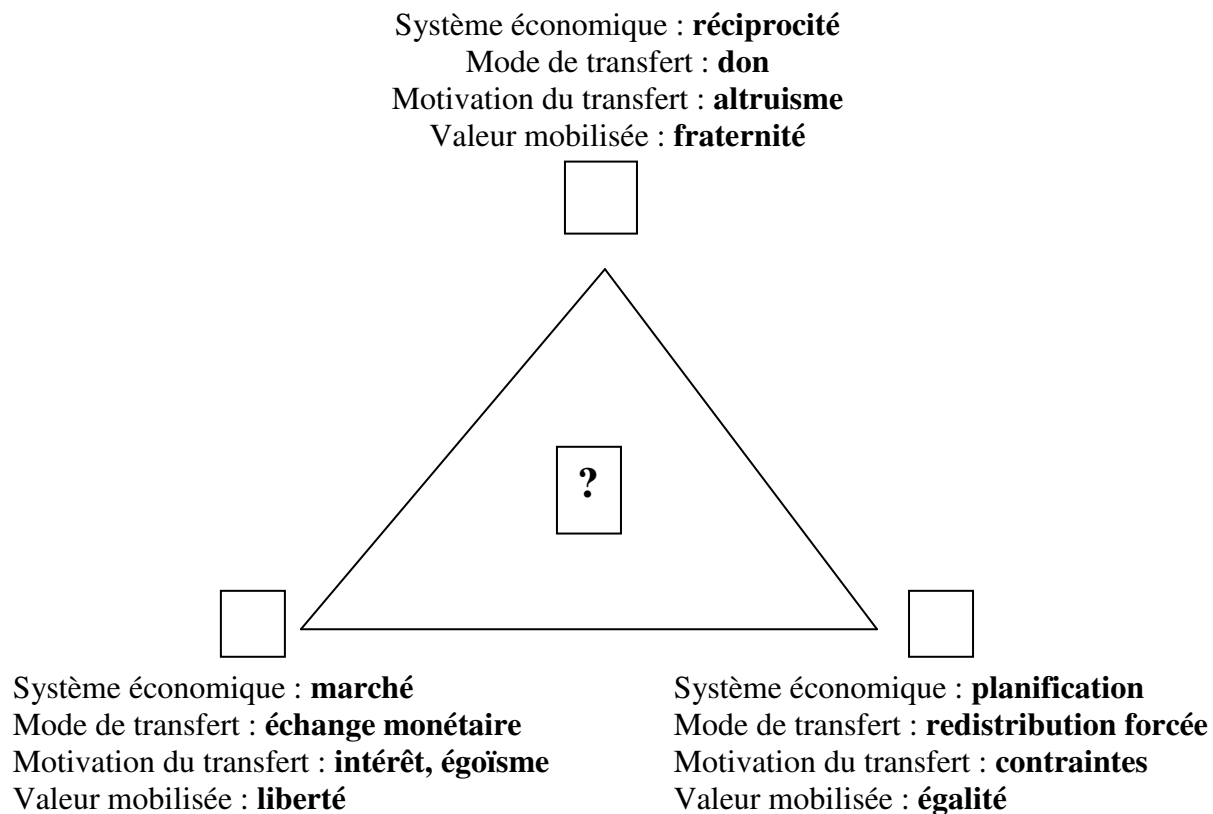


Schéma 1

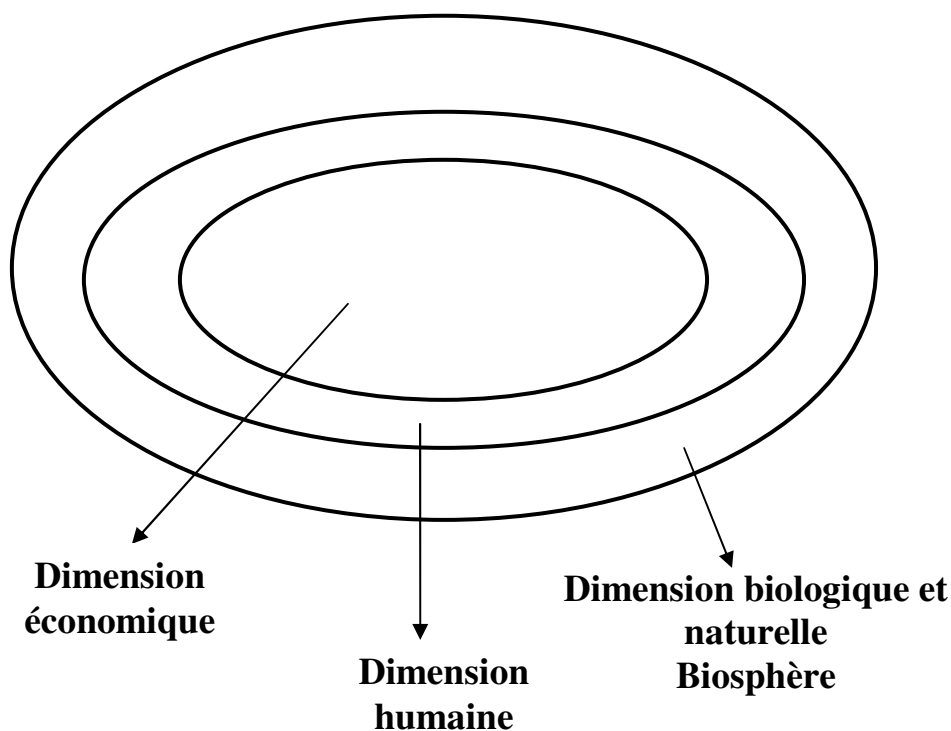
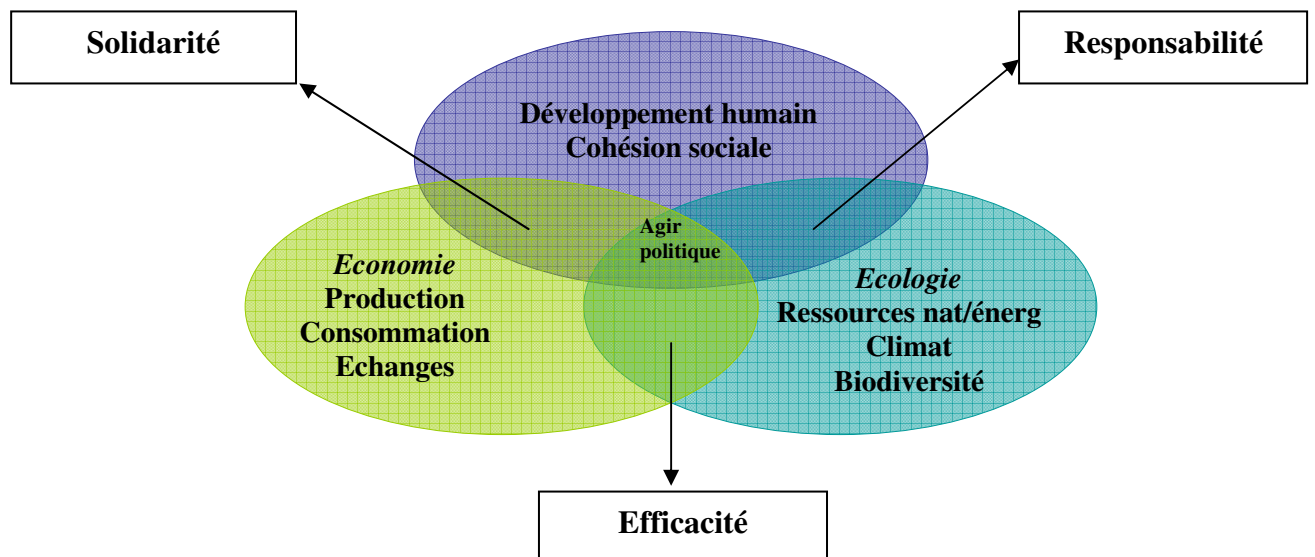


Schéma 2

**A poser** la dimension politique comme moteur de l'action. C'est l'agir politique. Les actions engagées interrogent les représentations culturelles individuelles et collectives, révèle les intérêts contradictoires, met en évidence les difficultés de chacun à se saisir de la complexité, de la transversalité, des approches globales et pose la question de la place de la participation de tous et de chacun, en complémentarité de la représentation politique et de l'expertise scientifique.

Les démarches éducatives sont alors confrontées à un enjeu majeur ; **apprendre ensemble à décider ensemble**.

En forme de conclusion, essai de schéma (s'appuyant volontairement dans sa forme, sur celui du DD) assemblant les propos précédents.



Bien à vous et avec un clin d'œil à Yannick qui a relu ma prose.

Michel Hortolan